

Assemblée Générale

Samedi 16 Janvier 2020



Espace d'Animation du Laudon Saison 2019-2020

Rapport Moral
Rapport d'activité
Rapport Financier

Rapport Moral 2019-2020 :

Le président de l'association, Jean-Pascal Albran :

Je tiens en ce début d'assemblée générale, rendre hommage à Renée Viguier décédée en cette fin décembre .

Elle fut de nombreuses années présidente de notre association. Femme déterminée et de conviction elle a au cours de sa vie professionnelle et personnelle su mettre son expérience au profits des autres, souvent des plus démunis, militante de le première heure des causes sociales elle aura œuvré et participé à la vie associative de notre territoire.

Merci Renée pour ton engagement.

Je vais vous demander de vous lever afin de respecter 1 minute de silence pour Renée et associer à notre pensée Pierre son époux décédé quelques mois plus tôt
Merci.

Transition difficile mais néanmoins réaliste eu égard aux événements que nous avons vécus et vivons encore aujourd'hui. Je pense que nous avons vécu un avant 2019 et nous vivrons un après, j'espère que nous saurons tirer les enseignements de cette délicate période et saurons en tirer des enseignements afin de les mettre à profit pour les années à venir.

L'espace d'animation n'a certes pas été épargné, arrêt des activités, fermeture du centre de loisirs pour suspicion de COVID, mais le cap a été tenu dans le seul but de satisfaire au mieux nos adhérents et ce, souvent dans l'urgence.

J'adresse de chaleureux remerciements à l'ensemble du personnel qui contre vents et marées est resté mobilisé afin de trouver des solutions aux problèmes de chacun, mes remerciements aux adhérents qui nous ont soutenus durant cette période.

Malgré ces multiples engagements la partie est loin d'être gagnée il va falloir faire preuve d'imagination et de détermination pour sortir de cette crise qui malheureusement n'est pas terminée.

Nous vous détaillerons plus en détail nos difficultés dans le rapport financier mais nous constatons depuis quelques années une baisse de notre trésorerie, les activités régulières bien qu'en croissance régulière ont participé depuis toujours au financement du centre de loisirs.

Le centre de loisirs qui fonctionne à la limite de la saturation reste déficitaire . La baisse des subventions de notre principal partenaire (la CAF) nous interroge sur le devenir de notre structure et sur les stratégies à mettre en place pour le maintien de celle ci.

La structure associative qui a été notre support jusqu'à ce jour me semble ne plus être suffisamment solide pour supporter les difficultés de gestion de notre association. L'engagement bénévole de plus en plus fragile ne suffira pas à pourvoir aux difficultés que nous rencontrons . Je le sais, pour nous en être longuement entretenu cette année, pouvoir compter sur l'aide et le soutien de la mairie de Saint-Jorioz vers qui je me tourne aujourd'hui .

Pour des raisons personnelles, je ne souhaite pas poursuivre mon engagement au sein de l'association, de cette expérience je garderai le souvenir

de belles rencontres avec vous les adhérents ,avec tous mes collègues du conseil d'administration, avec l' équipe du ski qui sont des amis aujourd'hui et surtout à vous le personnel de l'Espace d'Animation et je peux vous garantir que ce fut un vrai plaisir de travailler avec vous. Je garderai également le souvenir de gens dont j'avais peine à comprendre ce qu'ils venaient chercher chez nous. maisainsi va la vie et sans doute j'ai envie d'espérer : ce qui en fait sa richesse.

Un grand merci à nos partenaires, les maires de la rive qui nous ont soutenus et une pensée pour l'équipe de la FOL 74 qui nous a accompagnée aux cours de ces longues années et qui a largement contribué à la création de notre structure. Une pensée pour Daniel Seyteur qui en qualité de conseiller municipal a participé à l'ensemble de nos travaux.

Je souhaite longue vie à l'espace d'animation du Laudon !

Jean-Pascal Albran
Président de l'association

Rapport d'activité 2019-2020 :

Introduction en quelques points:

L'Espace d'Animation du Laudon (précédemment nommé FJEP et Foyer du Laudon) a été créé en juin 1971, son statut juridique est celui d'une association à but non lucratif, adhérant aux valeurs de l'éducation populaire. Il fonctionne avec un conseil d'administration qui impulse les orientations. Depuis la saison 2018-2019, l'Espace d'Animation du Laudon a fusionné avec l'association Ribambelle, couvrant ainsi une grande partie de l'offre périscolaire de Saint-Jorioz.

Contexte général 2019-2020 :

Une saison qui avait bien commencé sur les trois pôles : activités de loisirs, centre de loisirs et Ribambelle. Un taux d'inscriptions à la rentrée 2019 qui annonçait encore une légère croissance sur la saison.

L'arrivée et la montée en puissance de la Covid-19 a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité à partir du 16 mars 2020.

Sur le secteur « activités de loisirs », tous les cours ont été annulés. Seules certaines activités ont pu reprendre en extérieur en juin, mais en moyenne nous avons pu assurer 20 séances sur 30 sur l'année, sans pouvoir rattraper de cours.

Le centre de loisirs et la Ribambelle ont fonctionné en mode dégradé jusqu'aux vacances d'été 2020, avec dans un premier temps (de mars à juin) un accueil exclusivement réservé aux enfants de soignants et de personnels importants à la gestion de la crise (PIGC), puis une ouverture avec jauge limitée, et enfin une réouverture normale avec protocole sanitaire adapté au début des vacances d'été.

C'est donc une moitié d'exercice qui a été fortement impactée par la crise sanitaire et dont les conséquences se font fortement ressentir sur l'exercice actuel (2020-2021).

. **Composition du Conseil d'administration 2019-2020 :**

- Jean Pascal Albran: Président
- Laurence Saumande: Trésorière (**démission juin 2020**)
- Magali Henocq: Secrétaire (**démission octobre 2019**)
- Aurélie Barat: Membre
- Anthony Barat: Membre
- Michel Beal: Maire de Saint-Jorioz – Membre de droit
- Nathalie Berthier: Membre (**démission 21/12/20**)
- Isabelle Blanco: Membre
- Jean-Pierre Chapuy: Membre
- Delphine Corboz: Membre
- Laurence Duchesne: Membre
- Sylvain Empereur: Membre (**démission mars 2020**)
- Isabelle Grillot: Membre
- Nathalie Houpert Membre
- Sylviane Lecoq: Membre
- Corinne Le Flochmoan: Membre
- Nadege Papuli: Membre
- Michèle Rousseau-Tanty: Membre

- Daniel Seyteur: Conseiller municipal (**départ, changement conseil municipal**)
- Cecilia Sibella: Membre

. Salariés de l'Espace d'Animation du Laudon :

PERISCOLAIRE

- AGUETTAZ Thérèse Responsable accueil Périscolaire
- ANDRE Josué Responsable accueil de loisirs et secteur ados
- ARNOU Cécile Animatrice enfance jeunesse
- AVRILLON Estelle Animatrice enfance jeunesse
- BENISTAND Léa Animatrice enfance jeunesse
- BLANCO Isabelle Animatrice enfance jeunesse
- BONAVENTURE Annick Animatrice enfance jeunesse
- CHANDELIER THOMAS Animateur enfance jeunesse
- COLLET Edgar Animateur enfance jeunesse
- DUQUENNOY AXEL Animateur enfance jeunesse
- GUETTAZ TEMAM ZOHRA Animatrice enfance jeunesse
- LESERT ANNIE Animatrice enfance jeunesse
- MATHIEU ELISABETH Animatrice enfance jeunesse
- REYMOND Delphine Animatrice enfance jeunesse
- TOURNEFIER JULIE Animatrice enfance jeunesse

ADMINISTRATIF

- CADOT Marie-Pierre Secrétaire-Comptable et suivi du personnel
- PESTRE Thomas Chargé du suivi des activités, des adhérents du centre de loisirs et de communication

PROFESSEURS D'ACTIVITE

- BIOLLAY Marie-Pierre Professeur de Vini Yoga
- BOZON Pierre Professeur Tai-Chi Chuan
- CHARVAT Marianne Professeur de Modern'Jazz
- CONVERT Sonia Professeur Art plastique
- LANTIER Corinne Professeur de danse de couple et Streching
- LENOIR Hélène professeur de Théâtre
- PLANTE Karine professeur de Pilates, Streching, Renforcement musculaire et gym douce

. Intervenants associatifs :

- NOYER Laure, professeur de Danse classique
- GANDY Frédéric, professeur de Qi-Gong
- KAM Kele, Professeur de Danse Africaine
- ESSAFI Fayçal, professeur de Karaté
- EL HADDAJI Yacine, professeur de Hip-hop
- HAMCHART Gilles, professeur de dessin

. Axes d'intervention 2019-2020:

L'Espace d'Animation du Laudon est intervenu autour de 5 grands axes :

- L'accueil de loisirs enfance-jeunesse (centre de loisirs mercredi et vacances scolaires + salle ado).
- L'accueil sur les temps périscolaires (Ribambelle et pause méridienne à l'école maternelle et élémentaire).
- Les activités de loisirs pour tous (danses, théâtre, arts plastiques, sports...).
- Les événements et rendez-vous culturels (concerts, expositions, carnaval, spectacles...)
- L'accueil des familles autour de la ludothèque et du lieu d'accueil parents enfants en partenariat avec la CAF

Les Adhérents:

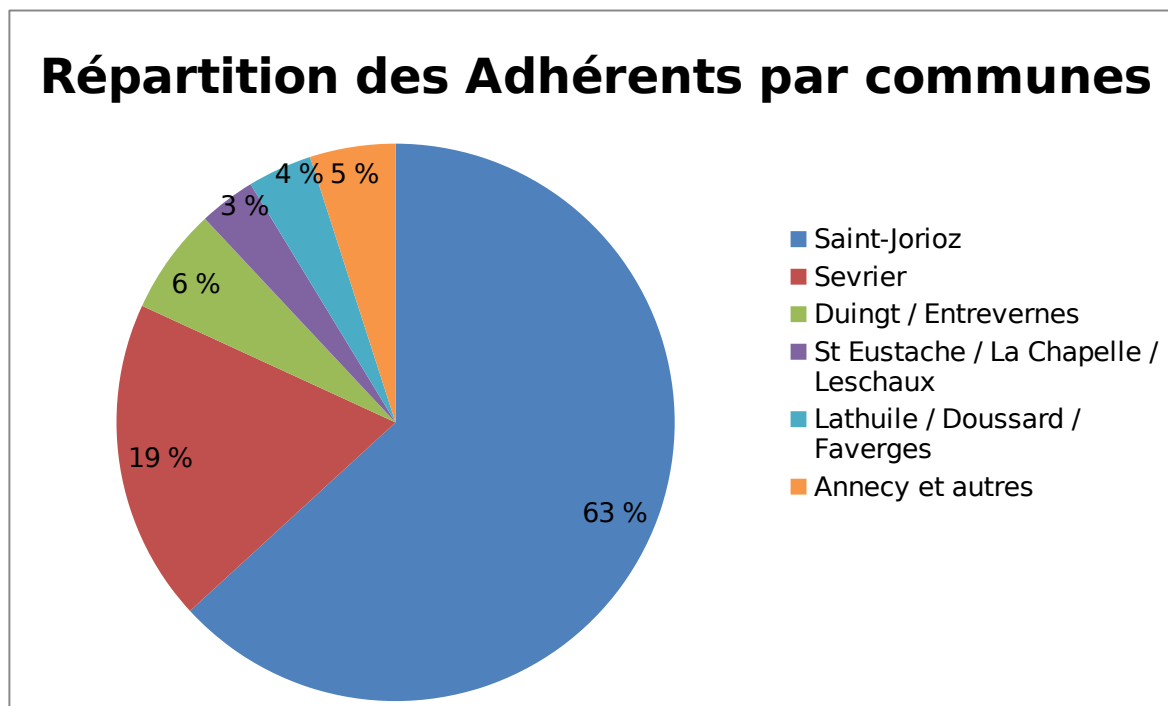
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
adh Adultes	410	394	494	459	369	378	285
adh Enfants	610	670	627	594	557	500	362
Adh Famille	50	105	72	46	20	22	4
Total	1070	1169	1193	1099	946	900	651
Montant total cotisations	13 870,00 €	13 544,00 €	14 838,00 €	13 600,00 €	12 165,00 €	12 482,00 €	9 110,00 €

900 adhérents sur 2019-2020. Recul de 46 adhésions s'expliquant principalement par le fait que nous n'avons pas pu organiser de stages sur la deuxième partie de saison. En effet, 80 % de nos adhérents s'inscrivent à la rentrée et les 20 % restant lors d'évènements au fil de l'année.

La crise de la Covid-19 a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité nous privant d'un complément d'adhésion sur le centre de loisirs et les activités à l'année.

De plus, le Conseil d'Administration a décidé de proposer une adhésion unique pour la Ribambelle et le Foyer.

Répartition des Adhérents par communes



La proportion d'adhérents provenant de Saint-Jorioz reste identique (63%).

Baisse des adhérents extérieurs à la Rive Gauche du lac.

Augmentation de 3 % des adhérents de Sevrier. (16 % à 19%).

La proportion d'adhérents en provenance de l'ancienne Communauté de communes de la Rive Gauche du Lac est de 91 %.

Perspectives 2020-2021:

L'association s'était fixée comme objectif de maintenir le cap des 950 adhérents sur 2019-2020. Avec 900 adhérents nous accusons une légère perte dû à une fin d'exercice difficile.

Il est nécessaire d'effectuer le croisement des fichiers avec la Ribambelle, car nous fonctionnons encore sur deux fichiers indépendants alors que l'adhésion est unique entre les deux pôles. Il nous faut réfléchir à la mise en place d'un fichier unique qui éviterait les doublons ou les oublis dans la prise en compte des statistiques utilisateurs.

Pour la saison 2020-2021 nous en sommes pour le moment à **651 adhérents**, ce qui est une baisse historique pour l'association.

La crise de la Covid-19 nous oblige à des aménagements qui conduisent à cette baisse, notamment par la baisse imposée par les protocoles sanitaires du nombre d'inscrits par cours. De plus, et de manière logique nos inscrits sont moins venus cette année par peur du virus.

Même si la saison n'est pas finie, il sera difficile de compenser cette perte (annulation du cycle ski, des stages, des événements divers et de la ludothèque).

En général, l'exercice 2020-2021 est celui qui va être le plus impacté par la crise sanitaire, puisque la majorité des pertes économiques est imputable à celles-ci. Nous détaillerons cela dans la partie activité de loisirs pour tous.

Pôle « Activités loisirs pour tous »:

Le secteur «Activités pour tous» regroupe toute la partie de notre activité qui n'est pas conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales. On y retrouve:

- Les cours à l'année en période scolaire (Danse, Gym, Arts plastiques...)
- Les stages des vacances scolaires (Cirque, Vtt, Roller, Couture, Cuisine)
- Les stages ponctuels (petits ateliers d'un ou deux jours)
- Les stages de ski

Contexte 2019-2020 :

Toutes nos activités sportives et culturelles (hors centre de loisirs et Ribambelle) se sont arrêtées au 16 mars 2020, suite à l'entrée en vigueur du premier confinement. Un protocole sanitaire de reprise a été préparé dès Mai 2020 mais, malgré nos efforts, nous n'avons pu proposer que des cours en extérieur avec une jauge maximale de 10 participants (intervenant compris).

Face à l'impossibilité effective de reprise, il a été acté en Conseil d'Administration du 08 Juin 2020 l'arrêt total des activités de loisirs. Sauf certaines exceptions (quelques cours en extérieur), nous avons pu assurer en moyenne 20 séances sur 30. Un arbitrage a été nécessaire sur les dédommagements possibles, en prenant en compte la situation financière de l'association et la compensation pour nos adhérents. Nous avons donc proposé aux adhérents 3 options :

- Remboursement
- Avoir
- Don à l'association

Comme nous le montrons dans le tableau suivant, la saison 2019-2020 a été « sanctuarisée ». Mis à part quelques remboursements immédiats dûs à des litiges majeurs, la trésorerie a peu été impactée.

Grâce à la générosité de nos adhérents nous avons donc pu maintenir sur 2019-2020 le chiffres d'affaires habituel.

L'exercice actuel reste à surveiller concernant les impacts économiques de la Covid-19 car ce dernier cumule :

- Baisse de la fréquentation (non ré-inscription par crainte de l'épidémie et limitation volontaire du nombre de pratiquants par cours).
- Avoirs pour les activités
- Stages, Cycle ski et évènements divers annulés.
- Des incertitudes liées aux décisions gouvernementales

Le tableau suivant répertorie l'évolution **du nombre d'inscriptions ainsi que le chiffre d'affaires réalisé** (à noter qu'un adhérent unique peut être inscrit sur plusieurs créneaux).

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Inscriptions Activités enfants	467	485	522	482	595	473	332
Inscriptions Activités adultes	428	430	510	442	488	484	326
Evol Chiffre d'affaire	127 078,00 €	139 075,00 €	139 512,00 €	124 938,00 €	137 700,00 €	138 934,00 €	112 447,00 €

Perspectives 2020-2021:

Après la rédaction d'un protocole sanitaire en partenariat avec les services de la Mairie de Saint-Jorioz, il nous a été possible de reprendre nos cours adultes et enfants le 14 Septembre 2020.

Nous avons pu travailler normalement jusqu'aux vacances de Toussaint. Le deuxième confinement nous a contraint de stopper toutes les activités au 1^{er} Novembre.

Après un mois de Novembre complètement à l'arrêt et constatant la possible prolongation de cet arrêt il a été décidé par le Conseil d'administration que:

- des cours en ligne via Zoom seraient mis en place et proposés pour les adultes à partir de Décembre 2020
- Les cours enfants ne se feraient pas en ligne mais seraient rattrapés au maximum sur le reste de l'année (stage, cours durant les vacances).
- Pas de remboursements ou de dédommagements avant la fin de la saison en juin 2021, date à laquelle nous pourrions faire le point sur tous les cours assurés ou non.

Nous avons pu redémarrer les cours enfants le 4 Janvier 2021. A ce jour nous avons pu assurer 8 séances sur 30. Si les mesures sanitaires se durcissent il semblera difficile de tout rattraper d'ici la fin de l'année scolaire.

Les cours adultes sont en ligne depuis le 1^{er} Décembre. A ce jour nous avons pu faire 81 séances de cours pour 1066 utilisateurs. En présentiel, seules 6 séances ont pu être faites. Malgré le succès de cette formule, une partie de nos adhérents ne peuvent suivre les cours en ligne et demanderont peut-être un remboursement. Les cours en ligne sont efficaces pour maintenir le lien avec nos adhérents mais représentent un coût réel car les professeurs continuent à être rémunérés avec potentiellement moins d'élèves.

Un autre point concerne le chiffre d'affaires 2020-2021 sur les activités à l'année. La situation sanitaire nous a conduits à organiser des inscriptions en ligne en Septembre. L'opération s'est bien déroulée mais contrairement aux autres années nous n'avons pas pu prendre les règlements le jour des inscriptions.

Ainsi sur les 112 000€ annoncés seuls 99 000€ ont pu être recouverts avant le confinement. Cela constitue un problème car il semble délicat maintenant de demander un paiement sur l'année alors que les activités sont à l'arrêt depuis Novembre.

Trois réflexions majeures sont en cours :

- Déterminer la stratégie jusqu'à cet été (annulation d'un trimestre pour les adhérents, étalement des paiements, rattrapage).
- Travailler dès aujourd'hui sur la rentrée prochaine afin de repenser le rythme et les moyens d'encaissements
- Anticiper les propositions d'activités de la rentrée prochaine en vue d'une fin de crise et d'une possible forte demande sur les activités.

« Pôle Familles »:

Une année bien perturbée pour notre « pôle familles » qui a ré-ouvert en Septembre 2019 autour de trois axes :

- Le Lieu accueil parents-enfants
- La Ludothèque
- L'accueil libre

. Lieu d'accueil P-E :

Partenariat entre la CAF et l'Espace d'Animation du Laudon. Il s'agit de mettre à disposition, une matinée par semaine, une professionnelle qui intervient lors de rencontres sur le thème du «**soutien à la fonction parentale**». L'accès est réservé aux 0-3 ans de manière libre et anonyme. De plus cette même professionnelle peut être mise à disposition sur la structure deux fois par mois afin de recevoir individuellement les familles qui rencontreraient des difficultés sur la commune. La CAF informe tous les allocataires du territoire de ce service.

Initialement porté par Didier Bass, Estelle Avrillon est en train de monter en compétence afin de prendre le relais et devenir « référente famille » de notre structure. Elle peut ainsi intervenir conjointement avec la professionnelle de la CAF.

Malgré quelques séances qui ont rencontré leur public, le projet est pour l'instant suspendu par la CAF jusqu'à l'amélioration des conditions sanitaires.

. La ludothèque :

Fermée depuis Mars 2020, la ludothèque rencontre deux difficultés. Premièrement la situation sanitaire qui nous pose des problèmes d'ouverture, notamment à cause du nettoyage des locaux et matériels d'activités. Mais au-delà de cela il manque encore un cadrage en terme de fonctionnement et d'animation des lieux. Malgré la constitution de nouveaux locaux qui semblent satisfaire les adhérents, il manque clairement un projet structuré autour du lieu. Certaines questions sont posées :

- qui gère le lieu ? (gestion libre, bénévoles, salariés...)
- quelle formation pour ceux qui s'impliquent ?
- quels horaires pour quels types de public ?
- quel budget annualisé ?

Le projet de création de cette nouvelle salle avait soulevé beaucoup d'enthousiasme et nous pensions que cela allait attirer de nombreux bénévoles. Cependant Jean-Luc Charton est resté le seul bénévole au milieu d'un projet flou. Aujourd'hui il n'a plus le temps de s'occuper de cet espace. Le projet est donc au point mort. Il est essentiel de le redynamiser car le potentiel est fort en terme d'attractivité pour la structure et sur le territoire.

. L'accueil libre :

L'accueil libre de nos adhérents est fermé depuis Mars 2020. Son développement est lié à ce qui a été mentionné précédemment.

« Pôle Enfance-Jeunesse »

Accueil périscolaire La Ribambelle :

Effectifs :

Nous avons accueilli 318 enfants dont 124 maternelles et 194 primaires.

Effectif moyen accueilli par jour :

- 25 enfants le matin
- 66 enfants le soir

Effectif maximum accueilli par jour :

- 44 enfants le matin
- 103 enfants le soir

Les animateurs :

10 animateurs sont présents pour s'occuper des enfants. (2 à 3 le matin et 8 à 9 le soir)

Grâce à la fusion avec l'Espace d'Animation du Laudon, nous avons des animateurs qui partagent leur temps entre le centre aéré et la Ribambelle.

Ainsi 5 animateurs de l'Espace du Laudon assurent des heures à la Ribambelle, et 4 animatrices de la Ribambelle assurent des heures à l'Espace du Laudon le mercredi matin.

Cette fusion permet d'augmenter les heures des animateurs de la Ribambelle.

L'équipe se compose, désormais, de 8 animatrices et 2 animateurs.

Nous remercions pour le travail qu'elle a accompli Thérèse Delétraz qui est partie en retraite fin juin 2020. Elle a été pour nous une ressource précieuse en ce qui concerne les activités manuelles, par son savoir-faire et la richesse de ses idées.

L'organisation :

- Les locaux

A cause de l'épidémie de la Covid19, nous avons été obligés de nous réorganiser.

Pour faciliter la mise en place des gestes barrière et des mesures de distanciation, la mairie a mis à notre disposition les locaux de l'ancienne école maternelle.

Ce qui a permis d'accueillir les enfants de maternelle dans ces locaux, tandis que les enfants du primaire sont restés dans les locaux de la Ribambelle.

- L'accueil

Désormais, dans les locaux de la Ribambelle, les parents ne sont plus autorisés à monter chercher leur enfant à l'étage. Quand ils arrivent, on demande par talkie-walkie à l'enfant de descendre au rez-de-chaussée.

Pour l'ancienne école maternelle, les parents vont chercher leur enfant, prévenu par talkie-walkie, en traversant la cour.

- Gestion des entrées et des sorties

La gestion des entrées et des sorties est assurée à l'aide d'un logiciel qui permet de noter l'heure d'arrivée des parents. L'ordinateur calcule automatiquement le temps passé par l'enfant à la garderie. Ce qui permettra de savoir à quel moment la carte de paiement aura été épuisée.

Sur cette base, l'ordinateur pourra établir, à la demande des parents, factures et documents divers dont attestations fiscales.

Il faut souligner que la comptabilité est grandement facilitée par ce logiciel.

Conclusion :

Cette année 2020 aura été très particulière en raison de la pandémie.

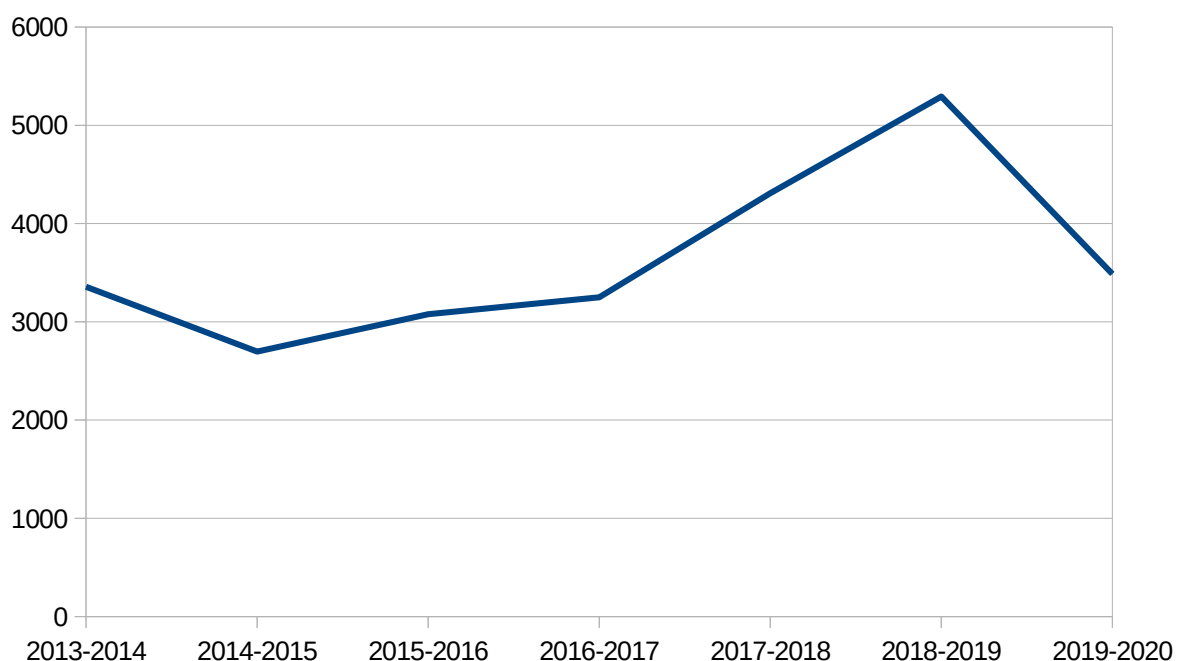
La Ribambelle a dû suspendre son fonctionnement normal pendant le confinement du printemps. Elle a cependant continué à assurer l'accueil des enfants des personnels de santé et de secours (PIGC).

Elle s'est adaptée du mieux qu'il était possible aux conditions imposées par la crise et jusqu'à ce jour nous n'avons pas eu à déplorer de problèmes sanitaires avec des effectifs journaliers quasi normaux

Centre de Loisirs :

Évolution du nombre de Journées / Enfants

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Automne	322	326	346	285	339	458	472
Hiver	276	313	353	373	384	554	579
Printemps	218	248	333	353	540	506	0
Été	1700	1318	1587	1580	2122	2405	1445
Mercredis	641	492	458	658	923	1370	991
Total	3356	2697	3077	3249	4308	5293	3487



Une chute radicale du nombre de « journées/enfants » sur le centre de loisirs en 2019-2020. La crise de la Covid-19 semble la seule explication à apporter.

En effet on constate la même tendance de croissance que sur les années précédentes lors des périodes non Covid, puis une chute brutale lors des périodes Covid.

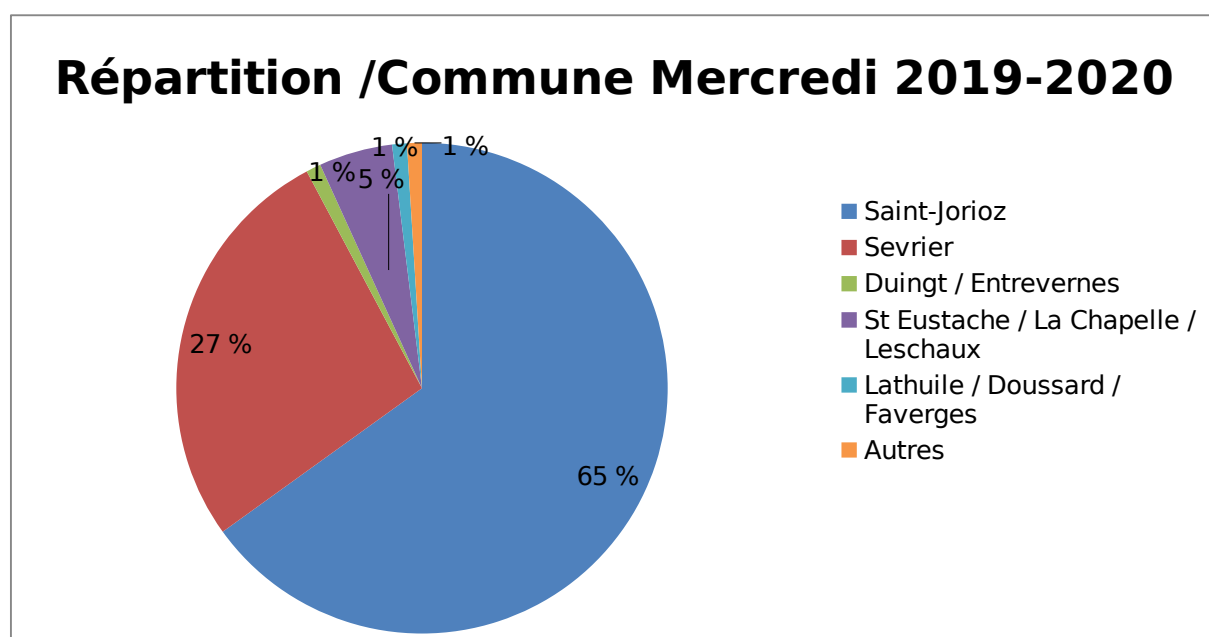
Depuis la rentrée 2020 et les nouvelles dispositions gouvernementales, le centre de loisirs a repris son fonctionnement normal. Nous pensons revenir à un taux normal d'occupation pour 2020-2021, voire même une croissance par rapport à l'exercice record 2018-2019.

Centre de loisirs des mercredis:

Le projet pédagogique a permis de nous appuyer sur des objectifs tels que, la socialisation, la découverte de l'environnement naturel et l'autonomie.

En exemple, voici quelques thèmes autour desquels l'équipe d'animation a travaillé avec les enfants :

- Cycle 1 : Les capitales du monde
- Cycle 2 : Les supers héros de la nature
- Cycle 3 : Les Grands secrets de la science
- Cycle 4 : Les Génies bricolage
- Cycle 5 : Dans la peau d'un artiste



Nouvelle répartition que l'on retrouve sur la répartition globale des adhérents. Un accueil des mercredis avec une majorité d'enfants de Saint-Jorioz (+1%) et de Sévrier (+ 4), suivi des communes de la Rive Gauche et peu d'extérieurs.

Centre de loisirs des vacances:

Les périodes des petites vacances ont été très spéciales et compliquées, tant pour nous que pour les parents et enfants, notamment celle d'avril.

Grace à une équipe courageuse et soudée, les animateurs ont su répondre présents particulièrement lors des moments de crise sanitaire et ce jusqu'à ce jour.

Lors de la première phase des vacances de l'année scolaire 2019-2020, nous avons proposé les thèmes suivants :

- Le bureau des rêves (Sortie au ciné Laudon)
- L'académie des petits monstres (Sortie bibliothèque)

Pour encadrer, 8 animateurs ont été sollicités afin de répondre favorablement aux multiples demandes d'inscriptions.

Durant les vacances d'hiver nous avons fait le choix d'aborder des thèmes qui permettent l'apprentissage de du recyclage et des saisons ainsi que leur importance.

- Les Génies du Laudon (Sortie au musée de Gruffy)
- La magie des saisons

Les vacances du printemps se sont faites sous une atmosphère de crainte, solidarité et adaptation. Le motif : Confinement suite à la propagation de la Covid-19.

Nous avons donc suivi les prescriptions de l'Etat et ainsi ouvert le centre dans un premier temps, uniquement pour les enfants du personnel soignant et PIGC.

A cette occasion nous avons donc proposé un programme d'activité permettant de respecter les consignes sanitaires imposées ex : Un groupe d'enfants 10 enfants....

En ayant longuement réfléchi avec l'équipe pédagogique, nous avons donc fait le choix de proposer un seul thème pour les deux semaines de vacance mais en variant les activités.

Thème : **Mon univers Autour du Monde**

1^{er} semaine	2^e semaine
Statut musical (musique)	Cluedo (jeu de société)
Challenge art (manuelle)	La cabane de papel (créative)
La cartes secrète (créative)	L'orchestre du Laudon (musicale, création de maracas et didg)
Chef d'orchestre (ludique)	La Thèque (physique)
Les mains dans la pâte (Créative)	L'ateliers des Mines (ludique)
Le parcours des ninjas (physique)	Le baccalauréat des juniors (ludique)
Mémoire d'éléphant (ludique)	Quizz Kids (ludique)
Le mini zoo (créative)	Fabrication du jeu passe-trappe (création)
Mini olympiade (ludique)	Tempête en mer (ludique)
Le jeu du Miroir (physique)	

L'atelier des balles (créative)	Loup Garou (jeu de société)
Mandala de géant (ludique)	Cup Song (musicale)

Dans ces conditions nous avons tout même atteint le seuil de 9 enfants présents sur ces 2 semaines. Cette organisation a nécessité 4 animateurs qui se sont relayés les après-midis.

Pour la période d'été, nous avons retrouvé la possibilité d'accueillir les enfants avec la jauge habituelle, tout en respectant les nouveaux protocoles sanitaires. La direction du centre de loisirs a été assurée par Estelle le mois de Juillet et Josué le mois d'Août.

En nous basant sur le projet éducatif de la structure nous avons donc fait le choix de travailler sur les objectifs pédagogiques tels que :

- Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans le cadre d'une collectivité.
- Favoriser le respect en général (de soi-même, des autres acteurs, des locaux et du matériel).
- Donner un rôle aux enfants dans chaque étape du projet.
- Permettre le développement de la motricité des enfants à travers les activités.
- Favoriser la communication et la relation de confiance avec les familles.
- Permettre la découverte de leur environnement et sensibiliser à l'éco-citoyenneté.

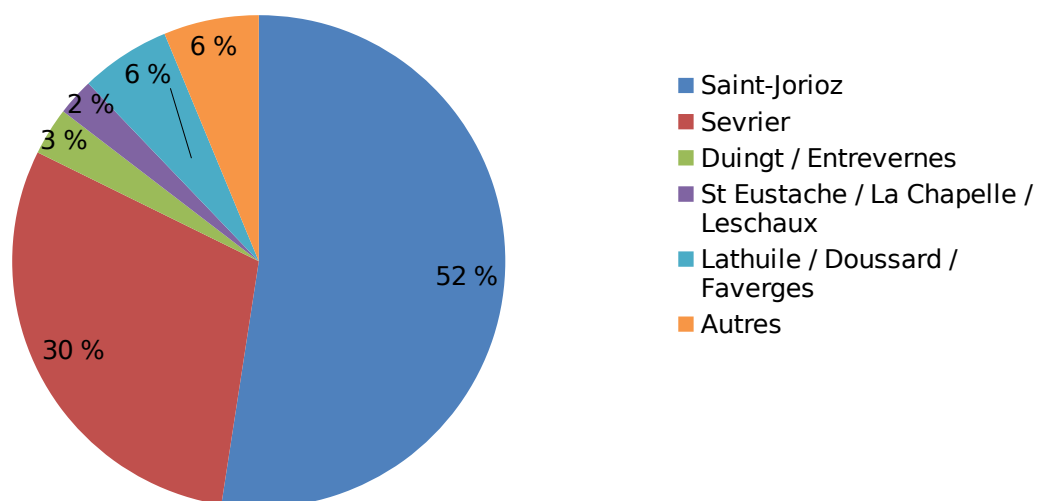
De ces racines d'objectifs sont nés les thèmes suivants :

- « Une semaine Olympique »
- « Les animaux voyageurs »
- « La Légende du Laudon »
- « Découverte du monde »
- « La magie de la nature »
- « Voyage au moyen-âge »
- « Le monde en couleur »
- « Le jeu sous toutes ses formes »

Le centre de loisirs a aussi été touché par la Covid 19, impactant ainsi les familles. L'une de nos salariées s'est vu touché par le virus alors qu'elle était en activité dans la structure.

Entraînant donc une fermeture de la structure durant 10 jours consécutifs au mois d'août,

Répartition / Commune Vacances 2019-2020



Même constat que pour les mercredis avec +3 % pour Sévrier qui franchit la barre symbolique des 30 % d'occupation.

Secteur Ados:

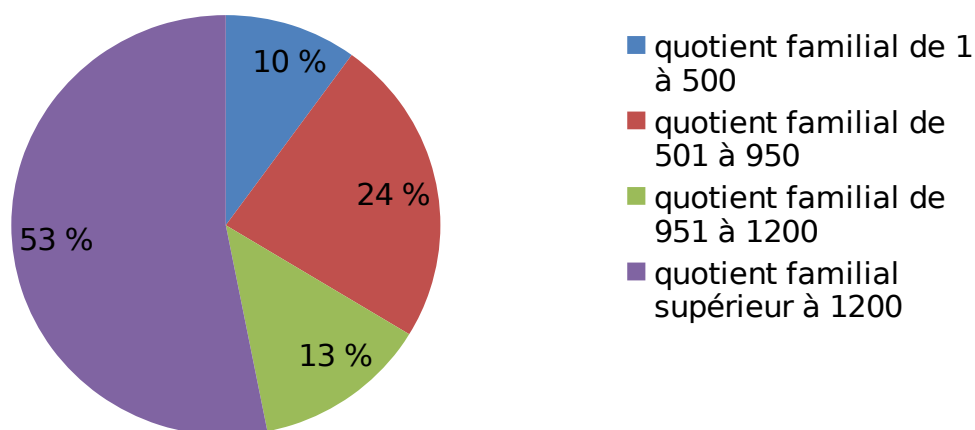
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Salle ados	129	135	155	99	147	164	153
Sorties ados	219	136	361	240	237	282	73
Camps	0	7	14	0	13	14	0
Événements	90	23	100	119	69	133	0
TOTAL	438	301	630	458	466	591	226

Le secteur ados a été fermé de Mars 2020 à Septembre 2021. Aucun camp d'organisé cet été ni aucun évènement à cause de la crise sanitaire.

Un service social à la population:

Cette année 41 enfants ont bénéficié d'une inscription sous le régime des «bons vacances» de la CAF. Cela totalise 405 « journées / enfants » vendues sous ce régime. Pour rappel, les bons vacances permettent aux familles détentrices d'un quotient familial inférieur à 800€ de bénéficier d'un dégrèvement de 11€ par journée de centre de loisirs. Ils payent ainsi entre 4,50€ et 6,50€ la journée. Sans cette aide les familles ne pourraient pas inscrire leurs enfants.

Répartition par quotient familial



Comme nous le voyons, 34% de nos inscrits ont un quotient familial inférieur à 950€. Ces derniers sont facturés entre 15€ et 17,50€ la journée de centre de loisirs, pour un coût réel d'au moins 50€. Le service social sur la commune est essentiel.

Bilan centre de loisirs :

Malgré la situation sanitaire, le pôle enfance-jeunesse n'a cessé s'adapter et d'innover afin de garantir aux enfants un épanouissement et aux parents une confiance. Ces derniers ont été possible grâce à l'excellent travail d'équipe fourni par les animateurs.

Néanmoins l'absence de direction ainsi que le manque d'outils de travail tels que le Mini-bus ont freiné quelque peu le fonctionnement de ces secteurs.



ROSTAN AUDIT & CONSEIL

FOYER D'ANIMATION DU LAUDON

Association d'Education Populaire
77 route du Laudon
74410 SAINT JORIOZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S. au capital de 6 000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet
73290 LA MOTTE SERVOLEX

FOYER D'ANIMATION DU LAUDON

Association d'Education Populaire
77 route du Laudon
74410 SAINT JORIOZ

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 août 2020

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du Code de Commerce.

Fait à Chambéry, le 15 Janvier 2021

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL

Commissaire aux comptes
550, rue Le Cheminet
73290 LA MOTTE SERVOLEX



Marc ROSTAN



ROSTAN AUDIT & CONSEIL

FOYER D'ANIMATION DU LAUDON

Association d'Education Populaire
77 route du Laudon
74410 SAINT JORIOZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S. au capital de 6 000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet
73290 LA MOTTE SERVOLEX

FOYER D'ANIMATION DU LAUDON

Association d'Education Populaire
77 route du Laudon
74410 SAINT JORIOZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 août 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chambéry, le 15 Janvier 2021

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL

SAS au capital de 6000 euros
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
550, rue Le Cheminet
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Pour la société



Marc ROSTAN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 495	1 495				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	12 978	11 909	1 069	1 486	417	28.06
	Autres immobilisations corporelles	40 585	35 953	4 633	7 593	2 960	38.99
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	55 059	49 357	5 702	9 079	3 377	37.20	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	4 723	1 574	3 149	1 130	2 019	178.69
	Autres créances	31 363		31 363	64 255	32 891	51.19
Valeurs mobilières de placement	1 180		1 180	6 251	5 071	81.12	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	64 012		64 012	13 439	50 574	376.33	
Charges constatées d'avance (3)	1 793		1 793	3 866	2 072	53.61	
Total III	103 072	1 574	101 498	88 940	12 558	14.12	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	158 130	50 931	107 199	98 019	9 181	9.37	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	143 073		79 877		63 195	79.12
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	90 601		64 044		26 557	41.47
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	68 148		26 557		41 591	156.61
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			0		0	100.00	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	15 676		10 724		4 952	46.18	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	30 269		20 667		9 602	46.46
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	30 269		20 667		9 602	46.46	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			70		70	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 409		29 240		11 169	38.20
	Dettes fiscales et sociales	24 231		30 157		5 925	19.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 966		2 680		1 287	48.01
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	24 000		25 930		1 930	7.44
	Total IV	92 607		88 076		4 531	5.14
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		107 199		98 019		9 181	9.37

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

68 607 62 146

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

70

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			1 428		1 428	100.00
Production vendue de Biens et Services	278 397		299 334		20 938	6.99
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	100 049		87 167		12 882	14.78
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 000		2 000	100.00
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	13 203		12 810		393	3.07
Total I	391 648		402 738		11 090	2.75
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	846		886		41	4.58
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	160 774		160 588		187	0.12
Impôts, taxes et versements assimilés	4 717		3 796		921	24.27
Salaires et traitements	235 399		193 480		41 919	21.67
Charges sociales	51 599		57 255		5 655	9.88
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 558		2 518		1 041	41.34
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 574				1 574	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 602		4 067		5 534	136.08
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2 156		1 879		276	14.71
Total II	470 225		424 469		45 756	10.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	78 577		21 730		56 846	261.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		278		355	77	21.72
Total V		278		355	77	21.72
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		278		355	77	21.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		78 299		21 375	56 923	266.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		21 821		473	21 347	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		21 821		473	21 347	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11 669		783	10 886	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				4 872	4 872	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		11 669		5 655	6 015	106.36
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		10 151		5 181	15 333	295.91
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		413 746		403 567	10 180	2.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		481 894		430 124	51 770	12.04
Solde intermédiaire		68 148		26 557	41 591	156.61
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		68 148		26 557	41 591	156.61

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 107 199.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 391 648.07 Euros et dégageant un déficit de 68 147.74- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 1er septembre 2019, l'association FOYER ANIMATION DU LAUDON a fusionné avec l'association LA RIBAMBELLE.

Le montant de l'actif apporté est de 63 195 €

L'exercice a été impacté par des régularisations de compte des exercices antérieurs. Il s'agit des éléments exceptionnels pour :

- produits sur exercices antérieurs : 21 820 €
 - charges sur exercices antérieures : 11 566 €
- soit un profit exceptionnel de 10 254 €

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

Conditions particulières d'activité pendant la période :

L'association a fermé ses services pendant toute la durée de confinement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement post-clôture à mentionner.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 370		125
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 978		
Matériel de transport	13 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 665		
TOTAL	53 643		
TOTAL GENERAL	55 013		125

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 495	1 495
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 978	12 978
Matériel de transport			13 000	13 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		79	27 585	27 585
TOTAL		79	53 564	53 564
TOTAL GENERAL		79	55 059	55 059

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 370	125		1 495
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 493	417		11 909
Matériel de transport	13 000			13 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 071	2 881		22 953
TOTAL	44 564	3 298		47 862
TOTAL GENERAL	45 934	3 423		49 357

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	125				
Instal.techniques matériel outillage indus.	417				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 881				
TOTAL	3 298				
TOTAL GENERAL	3 423				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	20 667	9 602			30 269
TOTAL	20 667	9 602			30 269

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 574			1 574
TOTAL		1 574			1 574
TOTAL GENERAL	20 667	11 176			31 843
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 176			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 723	4 723	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	385	385	
Divers état et autres collectivités publiques	18 222	18 222	
Débiteurs divers	12 756	12 756	
Charges constatées d'avance	1 793	1 793	
TOTAL	37 879	37 879	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	40 409	40 409		
Personnel et comptes rattachés	9 424	9 424		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 652	14 652		
Autres impôts taxes et assimilés	156	156		
Autres dettes	3 966	3 966		
Produits constatés d'avance	24 000	24 000		
TOTAL	92 607	92 607		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau & infor	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	30 688
Total	30 688

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Suvention CEJ	2 500
Subvention Mairie Saint Eustache	200
Subvention Mairie Entrevernes	200
Subvention solde CEJ 2019	14 978
Aide à l'apprentissage	344
Bons CAF	2 930
Périscolaire	6 234
ANCV	1 526
CAF Periscolaire et extrascolaire	1 776
Total	30 688

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 119
Dettes fiscales et sociales	4 946
Total	37 065

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Facture non parvenue honoraires comptables	4 200
facture non parvenue honoraires commissaire aux comptes	1 500
facture non parvenue FOL social	1 631
facture non parvenue cantine	13 428
facture non parvenue mise à disposition salarié	11 360
Dettes congés à payer et charges	4 946
Total	37 065

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 793
Total		1 793
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		24 000
Total		24 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
C PRO	807		
SADDOUX Maintenance	284		
Hebergement Web	81		
Maintenance informatique	60		
Assistance logiciel	382		
Wix com hergeur	179		
Total	1 793		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Subvention Saint Jorioz	20 000		
Conseil départemental	4 000		
Total	24 000		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			30 269

L'indemnité départ en retraite s'élève à 30 269 € dont 9 602 € de provision au titre de l'exercice 2019/2020.